

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

CHOUZY-sur-CISSE



COULANGES



SEILLAC



Communes déléguées de **VALLOIRE-sur-CISSE**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 14 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars à 20H30, le conseil municipal de la commune de Valloire-sur-Cisse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la commune de Valloire-sur-Cisse, salle A, 14 place de la mairie, Chouzy-sur-Cisse, 41150 VALLOIRE-SUR-CISSE, sous la présidence de de Monsieur Jean GASIGLIA, Maire de Valloire-sur-Cisse.

Date de la convocation du conseil municipal : 8 mars 2017

Présents :

MMES ALLION, BESNARD V, BOULEAU, COURVOISIER, DE ANDRADE, EDMEADS, FRATOCCHI, GACOIN, GAUVIN, LHERITIER, ROUSSEAU, STAINS, WIART

MM BRISSON, BRUNEAU, BURNHAM, BRUEL, CHARITOUR, CHRETIEN, DELORY, FOUCHAULT, GASIGLIA, ISSELÉ

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame COLLIN a donné procuration à Madame DE ANDRADE
Monsieur BRETON a donné procuration à Madame GAUVIN
Monsieur NAVEREAU a donné procuration à Madame LHERITIER
Monsieur FLEURY a donné procuration à Madame ROUSSEAU

Absents excusés : MMES ALLOUIN, BESNARD Nelly, BRIANT, VIVET,
MM GUYARD, MECHIN, PERDEREAU, RATTON

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique BRUEL a été désigné comme secrétaire de séance.

Approbation des comptes rendus de la séance du 10 janvier et 28 février 2017 : Les comptes rendus ont été adoptés à l'unanimité.

I. INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe que :

- Le mercredi 22 mars 2017 à 9H00 à Chouzy-sur-Cisse, aura lieu à l'initiative des Conseillers Départementaux, Catherine LHERITIER, Nicolas PERRUCHOT, Bernard PILLEFER, une réunion d'information relative aux travaux sur la RD 952 avec la création d'un giratoire.
- Le jeudi 23 mars 2017, à partir de 9H00 et pour toute la journée, à la Halle aux Grains à Blois, l'Association des Maires de Loir-et-Cher, le CAUE 41 et l'Observatoire de l'Economie et des Territoires, organisent leur premier Carrefour des Territoires.
Au programme : tables rondes, conférences et ateliers autour du thème principal "le devenir des territoires ruraux".

II. AFFAIRES GENERALES

2.1 Achat maison, 5 rue des minimes

Monsieur le Maire informe que la commune de Chouzy-sur-Cisse, dans sa séance du conseil municipal du 26 mai 2016, a délibéré sur l'achat d'un immeuble situé 5 rue des minimes, parcelle BN 497 pour un prix de vente négocié à 111 000 € et a autorisé le Maire à signer les actes relatifs à cet achat.

Cet achat est bien inscrit dans les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP 16-1 Chouzy) et dans le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Pour le dossier DETR, les services de la préfecture demandent une nouvelle délibération du conseil municipal de Valloire-sur-Cisse autorisant le Maire à signer tout acte relatif à cet achat.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'achat de cette parcelle BN 497 située 5 rue des minimes au prix de 111 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cet achat.

2.2 SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe que suite à la création de la commune nouvelle, les demandes de subventions sollicitées par les communes fondatrices doivent être réitérées par le conseil municipal de la commune nouvelle.

La commune de Chouzy-sur-Cisse, lors de sa séance de conseil communal du 27 janvier dernier a délibéré pour plusieurs demandes de subventions pour le projet d'aménagement du centre bourg.

2.2.1 Région – Contrat Régional de Solidarité Territoriale

La Région, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale, en remplacement du Contrat régional 3ème génération qui prend fin au 1^{er} juillet 2017, a reçu de la commune de Chouzy-sur-Cisse, le dossier d'Intention d'Aménagement d'Espaces Publics « Cœurs de village » avec le plan de financement correspondant. Pour bénéficier de la subvention bonifiée de la Région, une clause d'insertion doit être incluse dans le marché de travaux. La subvention est plafonnée à 100 000 € (75 000 € + une bonification de 25 000 € si le dossier comporte une clause d'insertion).

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement et propose au conseil municipal de confirmer la demande de subvention d'un montant de 100 000 € auprès de la Région, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pour le dossier d'aménagement du centre bourg de Chouzy-sur-Cisse.

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL (HORS FONCIER et EPICERIE) Contrat Régional de Solidarité Territoriale								
		DEPENSES				Totalité	RECETTES	
		EPICERIE		Espaces public				
		Rénovation	Extension	Voirie	place			
Assistance maitre d'ouvrage	TDLH					20 000,00	DETR Développement économique	
Maitre d'œuvre	OGLO			2 897,32			DETR VOIRIE	16 800,00
	ATELIER VERT LATITUDE			38 824,01			DETR Acquisition foncière	
	ORLING			20 250,00			Conseil REGIONAL	100 000,00
	ESBAT ÉTÉ 45						Conseil Départemental	37 700,00
TRAVAUX				75 446,25	505 003,75		Réserve Parlementaire	50 000,00
MISSIONS INTELLETUEL LES	Géotechnicien						AGGLOPOLYS	
	MICHOT						Fonds de soutien à l'investissement local	200 000,00
	AB COORDINATION BUREAU VERITAS						AUTOFINANCEMENT	260 121,33
GEOMETRE	GEOMEXPERT			2 200,00				
		0,00		644 621,33		20 000,00		664 621,33
		664 621,33						

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement correspondant au projet d'aménagement du centre bourg et autorise Monsieur le Maire à demander la subvention d'un montant de 100 000 € auprès de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial.

2.2.2 Réserve parlementaire

Monsieur le Maire précise que Madame Lhéritier, Maire déléguée de la commune de Chouzy-sur-Cisse a rencontré Madame la Sénatrice au mois de février 2017 pour lui présenter le dossier de subvention au titre de la réserve parlementaire exceptionnelle 2017 pour le projet du centre bourg de Chouzy-sur-Cisse.

Ce dossier, accompagné du plan de financement ci-dessous, doit être confirmé par le conseil municipal de Valloire-sur-Cisse.

PLAN DE FINANCEMENT HORS FONCIER - RESERVE PARLEMENTAIRE								
		DEPENSES				RECETTES		
		EPICERIE		Espaces public				Totalité
		Rénovation	Extension	Voirie	place			
Assistance maître d'ouvrage	TDLH					20 000,00	DETR Développement économique	126 315,00
Maître d'œuvre	OGLO	13 705,95		2 897,32			DETR VOIRIE	16 800,00
	ATELIER VERT LATITUDE			38 824,01			DETR Acquisition foncière	
	ORLING			20 250,00			Fonds à l'investissement local	200 000,00
	ESBAT	2 023,92					Conseil Régional	100 000,00
	ÉTÉ 45	1 124,41					Conseil Départemental	37 700,00
TRAVAUX		184 290,00	41 230,00	75 446,25	505 003,75		AGGLOPOLYS	50 000,00
MISSIONS INTELLECTUELLES	Géotechnicien					1 350,00	Réserve Parlementaire	50 000,00
	MICHOT					15 000,00		
	AB COORDINATION					1 400,00		
	BUREAU VERITAS					7 340,00		
GEOMETRE	GEOMEXPERT			2 200,00				
		201 144,28	41 230,00				Autofinancement	351 270,61
		242 374,28		644 621,33		45 090,00		932 085,61
		932 085,61						

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement correspondant au projet d'aménagement du centre bourg et autorise Monsieur le Maire à demander la subvention d'un montant de 50 000 € dans le cadre de la réserve parlementaire.

2.2.3 Subvention communautaire

Monsieur le Maire, rappelle qu'Agglopolys, dans le cadre du développement économique, soutien les commerces de proximité dans les communes rurales et que la commune de Chouzy-sur-Cisse dans le projet d'aménagement du centre bourg, a déposé un dossier de demande de subvention.

L'aide au maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural est plafonnée à 35% des investissements HT et à 50 000 €.

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement et propose au conseil municipal de confirmer la demande de subvention déposée auprès de la Communauté d'Agglomération et de demander le plafond soit 50 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT FONDS CONCOURS COMMUNAUTAIRE (Développement économique)

		DEPENSES				RECETTES	
		EPICERIE		Espaces public		Totalité	
		Rénovation	Extension	Voirie	place		
Assistance maitre d'ouvrage	TDLH					20 000,00	DETR Développement économique 126 315,00
Maitre d'œuvre	OGLO	13 705,95					DETR VOIRIE
	ATELIER VERT						DETR Acquisition foncière
	LATITUDE						Conseil Régional
	ORLING						Conseil Départemental
	ESBAT	2 023,92					Réserve
	ÉTÉ 45	1 124,41					Parlementaire
TRAVAUX		184 290,00	41 230,00				AGGLOPOLYS 50 000,00
MISSIONS INTELLECTUELLES	Géotechnicien					1 350,00	Emprunt réalisé en 2015
	MICHOT					15 000,00	
	AB COORDINATION					1 400,00	
	BUREAU VERITAS					7 340,00	
GEOMETRE	GEOMEXPERT						AUTOFINANCEMENT 111 149,28
Acquisition foncière	LHOMME						
Frais notariés	NOTAIRE						
Désamiantage	DUBOIS						
		201 144,28	41 230,00				
		242 374,28		0,00		45 090,00	287 464,28
		287 464,28					

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement correspondant au projet d'aménagement du centre bourg et autorise Monsieur le Maire à demander la subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Blois d'un montant de 50 000 € dans le cadre du développement économique.

N'ayant plus de sujets à traiter la séance est levée à 21H30.